

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Sur proposition du Premier Ministre, le Président de la République a mis fin aux fonctions de Madame Delphine BATHO et a nommé Monsieur Philippe MARTIN, ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, le 2 juillet 2013.

L'UNSA-ECOLOGIE souhaite la bienvenue à Monsieur Philippe MARTIN, nouveau Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

En 2012, beaucoup d'espoir naissait de la fin de l'ancien mandat au profit de la Présidence du candidat HOLLANDE et du Gouvernement Ayrault, dont le dialogue social devait être un point fort de à toute prise de décision.

Or, dès l'arrivée de ce Gouvernement en 2012, la RGPP de Droite est remplacée par la Modernisation de l'Action Publique, cela entraînant toujours des baisses du budget et des effectifs.

Ces baisses actuelles des effectifs et du budget voulues par le Gouvernement sont méprisantes pour les personnels et pour la survie des établissements publics. L'UNSA-Ecologie a toujours dénoncé le manque de moyen alloué aux établissements qui œuvrent pour la sauvegarde de la biodiversité. Puis, avec cette annonce choc de baisse de 7% du budget 2014 du MEDDE, Delphine BATHO, alors Ministre, dénonce à son tour « ce mauvais budget pour faire de la France l'excellence environnementale ». Même au plus haut du Ministère, cette baisse de budget est alarmante.

Après le limogeage de Delphine BATHO, une nouvelle ère vient de voir le jour avec l'arrivée du nouveau Ministre Philippe MARTIN au Ministère de l'Ecologie. L'UNSA-Ecologie espère donc que ce Ministre prendra à bras le corps les dossiers sensibles des personnels.

L'UNSA-Ecologie veillera à ce que cette baisse de budget en 2014 n'impacte pas trop les établissements publics (ONCFS-ONEMA-PN-AAMP). L'UNSA-Ecologie souhaite également alerter le nouveau Ministre sur l'incohérence qui préside à la mise en place de l'AFB. L'UNSA-Ecologie demande l'intégration de tous les opérateurs accueillant des agents des Corps techniques dans l'AFB.

De plus, l'UNSA-Ecologie veillera à l'avancée rapide des dossiers

- Les statuts des contractuels,
- L'intégration des catégorie B dans le Nouvelle Espace Statutaire,
- Le passage de catégorie C en catégorie B
- Suite à l'engagement récent du Directeur de l'Eau et de la Biodiversité, le passage de catégorie B en catégorie A.

+ utile l'Unsa!

+ de négociations avec l'Unsa!

Calendrier de l'UNSA- Ecologie

5 juillet 2013 : Commission Administrative Paritaire Nationale des Techniciens de l'Environnement (10h)

5 juillet 2013 : Commission Administrative Paritaire Nationale des Agents Techniques de l'Environnement (14h)

16 juillet 2013 : Réunion « chantiers agenda social sur les personnels de l'environnement »



Pour tous renseignements,
n'hésitez pas à nous contacter !!!

Secrétaire général

Eric GOURDIN
06-08-57-72-62
unsa.ecologie@orange.fr

Secrétaire national

Claude JUD
unsa-eco-sn@orange.fr

Voir : www.unsa-ecologie.fr

Notre nouveau Ministre, Philippe MARTIN

Philippe MARTIN est né le 22 novembre 1953 à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine).

Le Ministre est titulaire d'une maîtrise en sciences juridiques.



Parcours politique de Philippe MARTIN

Philippe Martin a été :

- Adjoint au secrétaire général de la mairie de SURESNES (1978)
- Conseiller parlementaire du groupe socialiste de l'Assemblée nationale chargé du cadre de vie (1979-1981).
- Chef de cabinet ministériel, auprès de Roger QUILLIOT, ministre de l'urbanisme et du logement (1981-1983),
- Chef de cabinet ministériel auprès de Paul QUILES, ministre de l'urbanisme et du logement, successeur de Roger QUILLIOT (1983-1985).
- Chef de cabinet ministériel, auprès de M. Paul Quilès, ministre de la Défense (1985-1986)
- Chef de cabinet de Michel CHARASSE, ministre du budget (1988-1992),
- Préfet du GERS (1992-1994)
- Préfet des LANDES (1994-1995)
- Conseiller au cabinet de Laurent FABUIS à la présidence de l'Assemblée Nationale (1997-1998)
- Conseiller général du canton de VALENCE-SUR-BAISE et Président du Conseil général du GERS (1998-2013)
- Conseiller municipal et adjoint au maire de VALENCE-SUR-BAISE (2001-2013)
- Député de la 1er circonscription du GERS. Il fait partie, au sein de l'Assemblée nationale, du groupe socialiste, radical et citoyen (SRC) (2002-2013)
- Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (depuis le 2 juillet 2013)

Les actions et engagements environnementales de Philippe MARTIN

Lorsque, en juillet 2010, la Commission européenne autorise l'importation pour la consommation de plusieurs variétés de maïs transgénique (OGM), il enfourche de nouveau son cheval de bataille et annonce sa décision de déposer un recours auprès de la Cour de justice de l'Union Européenne. "Notre recours est un combat pour la démocratie et pour la gouvernance européenne", déclare-t-il alors.

Lors de la précédente législature, il est également chargé par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale de coprésider une mission d'évaluation sur l'exploitation du gaz de schiste. A l'issue d'un laborieux compromis entre l'UMP et le PS, une proposition de loi *a minima* est adoptée, sans qu'ait pu être menée à son terme l'évaluation. Ce dont il se désole : "Nous allons légiférer avant même d'expertiser. Nous sommes dans l'émotionnel pur", regrette-t-il

Le 1er juillet 2012, il demande aux restaurateurs et cavistes d'arrêter de vendre des vins de Californie pour protester contre l'entrée en vigueur dans cet État américain d'une loi interdisant la vente de foie gras au nom du bien-être animal

POURQUOI ADHERER A L'UNSA-ECOLOGIE ?

L'UNSA-Ecologie a pour objectif la défense de l'ensemble des personnels des établissements publics, qu'ils soient contractuels ou fonctionnaires en dénonçant les dérives de l'Administration vis-à-vis des droits des agents. L'UNSA-Ecologie milite pour la mise en place d'un **Corps de l'Environnement intégrant une véritable Police de l'environnement** et valorisant ses missions techniques d'intérêt patrimonial.

Pour cette raison, notre OS est présente dans **divers groupes de travail**, . Il n'est pas question de laisser l'administration décider seule de notre avenir.

+fort l'Unsa!



APPEL A COTISATION — Tous ensemble plus forts !!!
Cotisation UNSA-Ecologie : **0,34 Euro x INM au 1er janvier 2013**
(à savoir : **66,6% déductible des impôts**)



Le bulletin de cotisation pour les nouveaux adhérents se trouve sur : www.unsa-ecologie.fr